

## Le français franco-américain : nouvelles perspectives sur les communautés linguistiques

Cynthia A. Fox et Louise Charbonneau

Numéro 8, 1998

Se comparer pour se désenclaver

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004653ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004653ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

### ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Fox, C. A. & Charbonneau, L. (1998). Le français franco-américain : nouvelles perspectives sur les communautés linguistiques. *Francophonies d'Amérique*, (8), 65–84. <https://doi.org/10.7202/1004653ar>

# LE FRANÇAIS FRANCO-AMÉRICAIN : NOUVELLES PERSPECTIVES SUR LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES

Cynthia A. Fox et Louise Charbonneau  
Université de l'État de New York à Albany

Lors du premier colloque de l'Institut français du Collège de l'Assomption (Worcester, Massachusetts) tenu en 1980, le linguiste Robert A. Fischer avait été invité à donner un aperçu de l'état de la recherche sur le français franco-américain. C'est en des termes encourageants qu'il a parlé d'un « renouvellement d'intérêt pour la langue franco-américaine » (1980, p. 38). En considérant ces propos presque vingt ans plus tard, l'optimisme mesuré de l'auteur semble avoir été prématuré, bien que de mise pour l'époque. Antérieurement, la recherche avait consisté principalement en des travaux isolés, effectués par des chercheurs travaillant seuls et à des époques éloignées les unes des autres. Par exemple, plus de quarante ans se sont écoulés entre la publication de l'article « Some Specimens of a Canadian French Dialect Spoken in Maine » de Sheldon, en 1887, et la monographie de Pousland sur les anglicismes dans le français de Salem (Massachusetts), en 1933. De même, quinze autres années ont passé avant qu'une troisième étude ne soit publiée, soit l'analyse de la prononciation du français de Brunswick (Maine) par Locke, en 1949.

En 1958, les *Essais de philologie franco-américaine* de Gérard Brault ont marqué un changement dans la nature sporadique de ces publications. Toujours selon Fischer, cette parution a inauguré une « époque particulièrement brillante pour les études de la langue franco-américaine » (37). C'est à cette même époque qu'avec le soutien du *National Defense Education Act*, Brault a mis en place au cours des étés de 1961 et 1962 les « Institutes at Bowdoin College for French Teachers of Canadian Descent », lesquels ont inspiré de nombreux articles et rapports. Néanmoins, cette période d'effervescence a été de courte durée et s'est terminée avec la publication en 1965 du *Cours de langue française destiné aux jeunes Franco-Américains* (Brault, 1965).

Malheureusement, le « renouvellement d'intérêt » que Fischer a noté en 1980 s'est avéré tout aussi bref et a marqué un retour aux travaux laissés sans suite. L'ouvrage *Oral and Nasal Vowel Diphthongization of a New England French Dialect* de Poulin (1973), dont les données ont été recueillies à Manchester (New Hampshire), et l'étude de Martin et Martel sur la phonologie

du français de Lewiston dans le Maine (1978) représentent les deux publications datant de cette période basées sur des données empiriques. Quatre thèses de doctorat ont été menées à bien; elles incluent l'étude de Fischer (1976) sur la phonologie du français de Lewiston, une analyse de l'usage du français dans la vallée de la rivière Saint-Jean (Schweda, 1979), une autre étude sur la phonologie du français de Manchester (Kelley, 1980), puis une étude du vocabulaire de Lewiston (Mailhot-Bernard, 1982).

Avec l'achèvement de cette dernière thèse, à peine deux ans après les observations de Fischer, l'intérêt pour le français franco-américain semble s'être évanoui de nouveau. En effet, Fischer lui-même a tourné son attention vers le domaine de la didactique des langues étrangères, où il jouit d'une solide réputation. La publication suivante — l'étude de Fox (1993) sur Cohoes — est venue encore une fois d'une source tout à fait nouvelle et n'est parue qu'en 1993.

Le but de la présentation de Fischer à Worcester n'était pas seulement de retracer l'histoire de la recherche sur le français franco-américain, mais aussi d'indiquer les avenues que la recherche à venir pourrait suivre. En général, le linguiste a noté que beaucoup avait déjà été fait au plan de la phonologie, mais que les connaissances étaient toujours assez limitées dans les domaines du lexique et de la syntaxe. De façon précise, il a suggéré que les chercheurs travaillent à l'établissement d'un glossaire franco-américain, à l'analyse détaillée de diverses structures syntaxiques et à la réalisation d'études en sociolinguistique, lesquelles pourraient mener à une meilleure compréhension de la relation entre les formes linguistiques et les caractéristiques sociales des locuteurs qui les utilisent.

Étant donné le nombre limité de travaux qui ont été effectués depuis 1980, les lacunes relevées par Fischer continuent d'être les mêmes. Qui plus est, il est important de souligner que, jusqu'à maintenant, les études portant sur cette variété sont loin d'être représentatives de l'ensemble de la communauté franco-américaine. Par exemple, notre travail à Cohoes constitue la seule recherche portant sur le français de l'État de New York qui ait été publiée, et il n'est toujours rien paru sur le français parlé au Connecticut, au Massachusetts, au Rhode Island, ou au Vermont<sup>1</sup>. Pour ce qui est du Maine et du New Hampshire, nos connaissances demeurent limitées à quelques communautés seulement, à savoir Lewiston et Brunswick dans le Maine et Manchester dans le New Hampshire. Finalement, la notion d'échantillon représentatif d'une communauté donnée varie selon les époques et selon l'orientation théorique adoptée par le chercheur. Par conséquent, il n'est pas toujours possible d'établir des comparaisons directes entre les résultats des différentes recherches réalisées jusqu'à maintenant.

Dans le présent article, nous soutenons que la nature fragmentaire des études sur le français franco-américain a voilé la contribution qu'une étude comparative des différentes communautés linguistiques et de leur français pourrait apporter à la compréhension du français nord-américain en situa-

tion minoritaire. Dans la première partie, nous abordons la question de l'hétérogénéité des communautés franco-américaines. Nous y proposons un modèle de variation intercommunautaire pour l'étude comparative de la variété dialectale qu'on y parle et de la place qu'y occupe le français. Dans la deuxième partie, nous appliquons ce modèle à la comparaison sommaire de deux communautés linguistiques, lesquelles illustrent la pertinence du modèle.

## MODÈLE DE VARIATION INTERCOMMUNAUTAIRE

### *L'axe est-ouest*

Les études portant sur le français franco-américain effectuées avant 1990 sont limitées en nombre et couvrent peu de communautés. Prises dans leur ensemble, ces études décrivent une variété de français parlé relativement homogène. Cette homogénéité résulte du fait que les communautés étudiées se trouvent sur un territoire restreint et ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de l'espace franco-américain. L'examen de la composition des communautés franco-américaines, du point de vue de l'origine géographique des immigrants qui les ont peuplées, indique que, contrairement à ce que les études existantes laissent apparaître, on peut s'attendre à retrouver au nord-est des États-Unis une variation linguistique intercommunautaire, laquelle reflète l'hétérogénéité dialectale du français canadien.

Le mouvement migratoire qui a donné naissance à la franco-américanie se caractérise de deux façons. D'abord, il comprend des francophones provenant de deux sources : le Québec et l'Acadie. Ces deux groupes d'immigrants se sont établis dans des régions précises du nord-est des États-Unis. Les Acadiens se sont retrouvés surtout dans le nord de l'État du Maine et, dans une moindre mesure, le long de la côte. Autrement dit, c'est à l'extrême est de la Nouvelle-Angleterre que l'on rencontre la plus forte concentration de Franco-Américains de provenance acadienne :

Un certain nombre de migrants, en provenance du Nouveau-Brunswick, rejoignent leurs compatriotes déjà installés dans les vallées de Madawaska et de l'Aroostock, puis essaient jusqu'à Portland, Lewiston, et Biddeford. D'autres partent de l'Île du Prince-Édouard [...] et gagnent Boston et ses environs. [...] Les difficultés que connaissent les pêcheurs acadiens de la Nouvelle-Écosse [...] en poussent plusieurs vers Boston, Gloucester, Lynn, Salem et Waltham. (Roby, 1990, p. 45-46)

De leur côté, les Québécois ont privilégié les États de l'ouest de la Nouvelle-Angleterre, l'État de New York, de même que la côte, où ils sont plus nombreux que les Acadiens.

La deuxième caractéristique du mouvement de ces populations est ce qu'on pourrait qualifier de « migration en chaîne ». Nous entendons par là que les immigrants préféraient s'installer dans les endroits où se trouvaient

sinon d'autres membres de leur famille, du moins d'autres membres de leur ville ou village d'origine :

C'est par grappes familiales qu'on essaime armes et bagages pour les États-Unis, soit toute la famille (72 % des émigrants), soit quelques membres seulement (18 %). Et de ceux qui, en apparence, partent seuls, beaucoup vont rejoindre des parents déjà installés aux États-Unis ou devancent simplement leur famille. La paroisse qui se vide au pays va souvent se reconstituer outre-frontière. (Lavoie, 1981, p. 41)

Ce mode particulier de migration a fait en sorte que certaines régions du Québec, par exemple, sont représentées dans des endroits spécifiques. Ainsi, l'est du Québec a contribué au peuplement de l'est de la Nouvelle-Angleterre, tandis que les Québécois de l'ouest de la province se sont surtout établis à l'ouest et dans l'État de New York :

Le Maine est peuplé de Beaucerons et de Rimouskois ; les résidents de Woonsocket et de Southbridge sont en majorité originaires de Saint-Ours et de Sorel ; ceux de Worcester viennent de Richelieu, de Montréal et de Saint-Hyacinthe ; leurs compatriotes de Salem et de Fall River sont des natifs de Rimouski et de Sainte-Flavie ; les cultivateurs des comtés de Joliette, Berthier, Maskinongé se retrouvent à Warren et ceux de Nicolet, Yamaska, Lotbinière à Manchester. (Roby, p. 53)

On observe ainsi que l'espace franco-américain est divisé le long d'un axe est-ouest. Cet axe fait écho aux grandes divisions dialectales franco-canadiennes :

On pourrait invoquer [...] un grand nombre d'exemples, phonétiques et lexicaux, pour illustrer la réalité de grandes régions linguistiques au Canada français. [...] il existe deux grands domaines, le québécois et l'acadien, [...] le français du Québec se divise lui-même en deux variétés géographiques, celle de l'Est et celle de l'Ouest, avec une zone de transition qui se situe dans la grande région de Trois-Rivières [...]. (Poirier 1994, p. 73)

En abordant cette question, Mougeon et Beniak (1994) remarquent :

On pourrait ajouter à cette dichotomie [entre l'est et l'ouest du Québec] le français de Gaspésie et celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui, d'après différentes études dialectologiques (Dulong et Bergeron, 1980 ; Lavoie, Bergeron et Côté, 1985), présentent aussi des particularismes. (p. 44)

De ce qui précède, il est raisonnable de supposer qu'il existe en Nouvelle-Angleterre une dimension géographique de la variation linguistique.

### *L'axe nord-sud*

Les communautés franco-américaines qui ont été étudiées avant 1990 sont parmi les plus vigoureuses de la Nouvelle-Angleterre quant au maintien de la langue minoritaire. Ainsi, le choix de ces communautés a eu pour conséquence fortuite de voiler la diversité que l'on retrouve sur ce territoire en ce qui concerne le progrès de l'assimilation à l'anglais. De nombreuses études ont révélé que le degré d'assimilation à la langue majoritaire avait des conséquences linguistiques sur la langue minoritaire (Thomason et Kaufman 1988 ;

Dorian, 1989 ; McMahon, 1995). Il est donc raisonnable de s'attendre à retrouver une variation linguistique intercommunautaire dans le français franco-américain, laquelle serait le résultat de la situation particulière du français dans les différentes communautés.

L'étude approfondie des données contenues dans trois enquêtes démographiques datant respectivement de 1975, 1976 et 1979 a amené Veltman (1987) à regrouper les six États de la Nouvelle-Angleterre en deux parties: le Nord (le Vermont, le Maine et le New Hampshire) et le Sud (le Massachusetts, le Connecticut et le Rhode Island). En tenant compte de facteurs tels que le poids démographique des Franco-Américains dans la collectivité où ils habitent, le taux d'unilinguisme anglais parmi eux et l'utilisation du français à la maison, Veltman a observé que la Nouvelle-Angleterre-Sud est plus avancée que la Nouvelle-Angleterre-Nord dans le processus d'assimilation à l'anglais.

La division de l'espace franco-américain par un axe nord-sud se reflète également dans le dépouillement des données du recensement de 1990 effectué récemment par Giguère (1996).

Le tableau 1 présente le pourcentage de personnes de souche franco-canadienne dans les six États de la Nouvelle-Angleterre<sup>2</sup>. On observe que, comparativement aux Franco-Américains du Sud, les Franco-Américains habitant le Nord représentent une proportion plus élevée de la population totale, soit 23 %. Dans le Sud, une région beaucoup plus peuplée, cette proportion est ramenée à 11 %.

**Tableau 1**  
**Représentation démographique des Franco-Américains**

Nord	Maine	22,6 %
	New Hampshire	23,7 %
	Vermont	23,7 %
Sud	Massachusetts	11,4 %
	Connecticut	8,0 %
	Rhode Island	15,7 %

En ce qui concerne l'utilisation du français à la maison, il y a encore ici un écart entre les deux régions. De façon générale, les habitants du Nord ont maintenu l'usage du français plus que ceux du Sud (5 % contre 2,4 %) :

**Tableau 2**  
**Pourcentage de résidents qui parlent français à la maison**

Nord	Maine	7,1 %
	New Hampshire	5,0 %
	Vermont	3,3 %
Sud	Massachusetts	2,2 %
	Connecticut	1,8 %
	Rhode Island	3,4 %

Nous avons vu que les Franco-Américains se sont établis dans des localités très précises. Par conséquent, l'examen des statistiques touchant ces localités nous permet de saisir la réalité de façon plus fidèle que celui des statistiques relatives à l'ensemble d'un État. Ainsi, si l'on ne tient compte que des communautés où au moins 1 000 personnes parlent français à la maison, les pourcentages pour les six États s'établissent comme suit<sup>3</sup>:

**Tableau 3**  
**Pourcentage de résidents qui parlent français à la maison**  
**dans les localités où ils sont plus de 1 000 à le faire**

Nord	Maine	29,3 %
	New Hampshire	19,9 %
	Vermont	4,0 %
Sud	Massachusetts	4,6 %
	Connecticut	2,8 %
	Rhode Island	8,8 %

Il est difficile de déterminer de façon certaine les causes de la disparité entre le Nord et le Sud. Cependant, certains facteurs souvent évoqués comme étant déterminants pour le maintien d'une langue minoritaire font en sorte que les États du Nord constituent un milieu moins hostile au maintien du français que les États du Sud. En plus du poids démographique du groupe minoritaire, ajoutons que la séparation entre le Nord et le Sud correspond, dans une certaine mesure, à un contraste entre des populations rurales au Nord et des populations urbaines au Sud. Or, il a été noté que, dans le cas de nombreuses minorités linguistiques, l'urbanisation et l'assimilation linguistique vont de pair (Fasold, 1984; Romaine, 1989). De plus, les États du Nord sont aussi des États limitrophes entre le Canada et les États-Unis, ce qui peut favoriser des contacts plus fréquents entre les Franco-Américains et les francophones d'outre-frontière, et ainsi contribuer au maintien du français chez certains individus.

À la lumière de ce qui précède, nous avançons qu'en ce qui concerne la variation linguistique intercommunautaire, l'espace franco-américain est divisé le long de deux axes géographiques. Le long de l'axe est-ouest, la variation linguistique résulterait de la diversité dialectale. Le long de l'axe nord-sud, elle serait le fruit de la diversité des situations du français.

#### **LA VARIATION INTERCOMMUNAUTAIRE ENTRE COHOES (NY) ET HIGHGATE-FRANKLIN (VT)**

Dans cette section, nous appliquons le modèle de variation intercommunautaire que nous venons d'esquisser à la comparaison de deux communautés franco-américaines: la ville de Cohoes, dans l'État de New York, et la communauté formée par les villages de Highgate et de Franklin dans le Vermont<sup>4</sup>.

La discussion s'appuie sur des entretiens sociolinguistiques effectués par Fox (1993) à Cohoes en 1991 auprès de 15 personnes, et par Charbonneau à Highgate-Franklin en 1995 auprès de 23 personnes. L'analyse comparative des résultats de l'étude du vocabulaire emprunté à l'anglais dans le français parlé à Cohoes (Fox et Charbonneau, 1995) avec ceux d'une étude de la même nature à Highgate-Franklin montre que les différences qui existent entre ces deux communautés concernant le degré d'assimilation à l'anglais ont des conséquences proprement linguistiques.

La ville de Cohoes se situe aux confluents de la rivière Mohawk et du fleuve Hudson, à mi-chemin entre Montréal et New York. Son histoire est en plusieurs points semblable à celle des autres villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. L'arrivée des premiers immigrants canadiens-français à la recherche de travail dans les usines textiles a commencé assez lentement vers 1840. En 1880, 25 % des travailleurs de la ville étaient d'origine canadienne-française. Ces immigrants formaient une communauté très serrée où les institutions favorisaient le maintien du français. Au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville était en mesure de maintenir au moins cinq journaux et trois compagnies théâtrales de langue française. Au tournant du siècle, on y trouvait quatre paroisses de langue française, chacune ayant une école primaire bilingue. Frappée de plein fouet par la crise de 1929, Cohoes est depuis la fin des années trente une ville dont l'économie est en déclin. L'immigration a cessé et les institutions de langue française ont graduellement disparu. Dans les années soixante, les paroisses ont fermé les portes de leurs écoles bilingues.

Les villages de Highgate et de Franklin se situent à l'extrême nord du comté de Franklin, lequel se trouve en bordure de la frontière entre le Vermont et le Québec. Comme ailleurs dans la région du lac Champlain, la présence des Québécois s'y est manifestée dès le XVII<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des premiers colons. Cependant, à Highgate-Franklin, les Franco-Américains bilingues actuels sont issus de familles venues s'établir en nombre très important dans les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Les terres québécoises souffrant d'épuisement et de surpopulation, ces immigrants ont été attirés par les terres fertiles du Vermont et par les prix élevés que les fermiers américains recevaient pour leurs produits. Considéré comme une des meilleures régions laitières du monde, le comté de Franklin a absorbé la plus grande partie de cette immigration agricole. Cependant, après la Deuxième Guerre mondiale, il est devenu de plus en plus difficile pour les Québécois d'acheter une ferme au Vermont, ce qui a mis un frein à l'immigration. Depuis, le poids démographique des Franco-Américains dans cette région continue à décroître.

### ***La division est-ouest***

De façon générale, les Franco-Américains de Cohoes et de Highgate-Franklin sont originaires de la même région du Québec, c'est-à-dire le sud de Montréal, à l'ouest de la province. Le peuplement des deux communautés se



distingue toutefois de trois façons. D'abord, certains ancêtres des Franco-Américains de Cohoes sont venus de la ville de Montréal, tandis que les ancêtres des informateurs de Highgate-Franklin étaient des gens de la campagne. Ensuite, les endroits où habitaient les ancêtres des informateurs de Cohoes — Saint-Rémi, Saint-Constant, Châteauguay, Napierville, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Jean-d'Iberville — se trouvent à l'ouest de la rivière Richelieu, c'est-à-dire à l'ouest du lac Champlain, vis-à-vis de l'État de New York. Par contre, les villages d'origine des informateurs de Highgate-Franklin — Clarenceville, Farnham, Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Grégoire, Saint-Sébastien, Sainte-Angèle, Sainte-Sabine, Stanstead — se situent à l'est du Richelieu, donc à l'est du lac Champlain et vis-à-vis du Vermont. Enfin, Cohoes recevait certains immigrants par le biais d'autres villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre, ce qui était assez rare à Highgate-Franklin.

En dépit de ces différences, lesquelles s'expliquent par le fait que Cohoes était un centre industriel important où le besoin en main-d'œuvre était très grand, la migration en chaîne qui a caractérisé le peuplement de ces deux communautés est en accord avec nos observations au sujet de l'axe est-ouest qui divise l'espace franco-américain et nous amène à situer les deux communautés du côté ouest de cet axe.

L'analyse systématique de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe du français parlé à Cohoes et à Highgate-Franklin reste à faire. Toutefois, on peut noter la présence dans ces deux communautés de certains traits de prononciation typiques de la variété québécoise du français et qui la distinguent du français acadien. Par exemple, on y rencontre l'assibilation de [t] et [d] («tu dis» est prononcé [tʃsydzi]) et l'ouverture de la voyelle [ɛ] qui devient [a] en final accentuée libre («jamais» est prononcé [ʒama]).

De plus, l'absence à Cohoes et à Highgate-Franklin de deux traits phonologiques rencontrés dans les communautés franco-américaines de l'est de la Nouvelle-Angleterre nous fournit un premier indice des résultats qu'une étude comparative de l'Est et de l'Ouest pourrait révéler. Ainsi, nous n'avons trouvé dans nos corpus aucun exemple de la palatalisation de [k] et [g] devant les voyelles antérieures. Ce trait associé aux Acadiens et aux Beauce-rons (Dumas, 1987) est attesté à Brunswick (Locke, 1949), à Lewiston (Martel et Martin, 1978) et à Manchester (Kelly, 1980). De même, il n'y a aucune occurrence de la semi-voyelle [j] réalisée par l'occlusive palatale [g] en position finale ([fɨ'g], [ɛ'gɥi'g], [grɛnɒg] pour [fi] «fille», [egɥij] «aiguille», [grɛnuj] «grenouille»). Cette prononciation est attestée à Brunswick (Locke, 1949) et à Manchester (Kelley 1980) et est caractéristique du français parlé dans la Beauce (Morgan, 1975).

### *La division nord-sud*

Alors que le mode de peuplement des communautés de Highgate-Franklin et de Cohoes les situe du même côté de l'axe est-ouest, les différences entre

ces deux communautés quant à la situation du français démontrent la pertinence d'une division nord-sud reflétant le degré d'assimilation à l'anglais et ses conséquences linguistiques.

Dans cette section, nous décrivons d'abord les locuteurs bilingues de Highgate-Franklin en ce qui a trait à la place qu'occupe le français dans la communauté. À partir de cette description, nous abordons un certain nombre de contrastes entre ces villages et Cohoes, lesquels illustrent clairement que le processus de transfert à l'anglais est plus avancé à Cohoes. Nous montrerons par la suite comment le degré de transfert à l'anglais se reflète dans le rôle que joue l'emprunt lexical à l'anglais dans le français de ces communautés linguistiques.

De plusieurs façons, les deux communautés examinées ici sont des exemples types des régions nord et sud : Highgate-Franklin (3 023 habitants) est situé en milieu rural alors que Cohoes (16 000 habitants) se trouve en milieu urbain. Même si, selon le recensement américain de 1990, les deux communautés ont à peu près la même proportion d'habitants de souche franco-canadienne — 40 % à Highgate-Franklin et 37 % à Cohoes —, seulement 3 % de la population de Cohoes déclare parler français à la maison alors que ce pourcentage atteint 10 % à Highgate-Franklin.

### *Le transfert linguistique à Highgate-Franklin (Vt)*

On retrouve à Highgate-Franklin des Franco-Américains bilingues dans tous les groupes d'âge. Afin de refléter cette réalité, le corpus de Highgate-Franklin est stratifié selon l'âge, en plus d'être stratifié selon le sexe<sup>5</sup> (voir tableau 4).

Les informateurs qui ont été rencontrés lors de l'enquête représentent deux générations de Franco-Américains : les enfants des immigrants québécois — soit la deuxième génération — et leurs enfants — soit la troisième génération. Les informateurs de la deuxième génération ont plus de 50 ans, alors que ceux de la troisième génération ont entre 30 et 50 ans. Les informateurs de moins de 30 ans n'appartiennent cependant pas à une quatrième génération. En général, ce sont les enfants de Franco-Américains ayant immigré au Vermont plus récemment. Ceci explique pourquoi, en dépit de leur jeune âge et contrairement à la plupart des autres Franco-Américains du même âge, ces jeunes parlent français.

Les Franco-Américains de la quatrième génération ne sont pas représentés dans le corpus. La raison en est que cette génération est constituée de Franco-Américains unilingues anglophones. En effet, notre enquête a révélé que c'est à la troisième génération que l'on observe une interruption de la transmission du français : les Franco-Américains de moins de 50 ans n'ont pas transmis le français à leurs enfants, alors que cette transmission était quasiment systématique pour la génération précédente<sup>6</sup>. Il s'agit ici d'un des nombreux contrastes qui existent entre les deuxième et troisième générations.

**Tableau 4**  
**Antécédents familiaux des informateurs de Highgate-Franklin**

Groupe d'âge	Informateurs	Lieu de naissance	Nombre de générations aux États-Unis		Langue du foyer durant l'enfance
			côté maternel	côté paternel	
I 65 ans +	F73*	Highgate	••	••	français
	M73	Highgate	••	••	français
	M70	Franklin	••	••	français
	F68	Highgate	••	••	français
II 55-64 ans	F64	Franklin	••	••	français
	M63	Highgate	••	••	français
	F62	Highgate	••	•••	français
	M55	Highgate	••	••	français
III 45-54 ans	F52	Stanstead (Qué.)	••	••	français
	F51	Highgate	••	•••	français
	M51	Franklin	••	•••	français
	M45	Franklin	•••	•••	français et anglais
IV 35-44 ans	F44	Highgate	•••	•••	français et anglais
	M43	Highgate	•••	•••	français et anglais
	F42	Highgate	•••	•••	français et anglais
	M40	Franklin	••	••	français
V 25-34 ans	M34	Highgate	•••	•••	français et anglais
	F32	Highgate	•••	•••	français et anglais
	M29	Highgate	•••	•••	français et anglais
VI 15-24 ans	M24	Franklin	•••	•••	français et anglais
	M24	Franklin	••	••	français
	F21	Franklin	••	••••	français
	F18	Burlington	••	••	français et anglais

\* L'identification des informateurs reflète leur sexe et leur âge. Ainsi, l'informatrice F73 est une femme de 73 ans.

Comme nous le verrons, ces contrastes intergénérationnels sont révélateurs de la progression du transfert linguistique dans la communauté.

Tous les informateurs sont issus de familles où les deux parents étaient d'ethnie franco-américaine et parlaient français. Ils ont tous le français comme langue maternelle et cette langue est demeurée leur langue principale jusqu'à leur arrivée à l'école. Cependant, alors qu'aucun des informateurs de plus de 55 ans n'a parlé anglais à l'âge préscolaire, la majorité des informateurs de la troisième génération ont appris à parler un peu l'anglais à cet âge. L'introduction graduelle d'anglophones dans les familles par l'intermédiaire des mariages exogamiques ainsi que la socialisation croissante au-delà du cercle familial sont à l'origine de cette exposition grandissante des jeunes enfants à la langue dominante.

Ce n'est qu'à la suite de leur entrée à l'école que les informateurs sont devenus bilingues, et cela est vrai pour tous les groupes d'âge<sup>7</sup>. Là où les

deux générations se distinguent l'une de l'autre, c'est dans les choix linguistiques qui ont résulté de cette apprentissage. Ainsi, pour plusieurs Franco-Américains de la troisième génération, l'intégration scolaire s'est traduite par une modification du comportement linguistique à la maison, laquelle témoigne de la force assimilatrice de l'école. En effet, plusieurs d'entre eux ont cessé graduellement de parler français entre frères et sœurs après avoir fait l'acquisition de l'anglais. Certains ont même commencé à adresser la parole à leurs parents en anglais, même si ces derniers persistaient souvent à utiliser le français avec leurs enfants. Ce comportement linguistique est en contraste dramatique avec celui des Franco-Américains de la deuxième génération, lesquels n'ont jamais cessé de parler français à la maison en raison du fait qu'un des parents était souvent unilingue francophone. De plus, ils ont maintenu l'usage du français entre frères et sœurs.

Une des manifestations les plus importantes de l'acculturation d'une minorité linguistique à la société dominante est la croissance de l'exogamie au sein du groupe (Romaine, 1989; Dorian, 1989; Mougeon et Beniak, 1991). Étant donné la relation causale qui existe entre l'exogamie et le transfert linguistique, ce facteur est particulièrement important pour la présente étude. Une comparaison des deux générations de Franco-Américains fait apparaître une augmentation notable du nombre de mariages exogames à mesure que l'âge décroît (voir tableau 5). Tandis que tous les informateurs de 55 ans et plus sont mariés à une personne d'ethnie franco-américaine parlant français, plus du quart des informateurs de moins de 55 ans sont engagés dans un mariage exogame. Qui plus est, dans le cas de ces Franco-Américains de la troisième génération, même lorsque le conjoint est d'ethnie franco-américaine, cela ne signifie pas nécessairement qu'il peut s'exprimer en français. En effet, plus de la moitié des gens de moins de 55 ans ont épousé une personne anglophone unilingue. Dans le cas de tels mariages, c'est toujours l'anglais qui est parlé à la maison.

Dans la vie quotidienne des Franco-Américains de Highgate-Franklin, l'emploi du français n'est réservé à aucun domaine particulier (la religion, le travail, la vie domestique, etc). Ce qui détermine le choix de la langue de communication d'une personne bilingue, c'est d'abord et avant tout l'identité de l'interlocuteur, plus particulièrement son âge et son identité ethnolinguistique. Encore ici, il existe des différences importantes entre les groupes d'âge. D'abord, les gens appartenant à la deuxième génération ont le réseau le plus étendu d'interlocuteurs avec qui ils parlent français: leurs frères et sœurs et les gens de la même génération qu'eux, de même que leurs aînés. Par contre, les Franco-Américains de moins de 55 ans ont un réseau assez limité d'interlocuteurs, lequel se limite le plus souvent à leurs parents et aux gens plus âgés qu'eux. Leur fréquence d'utilisation du français est ainsi limitée par le fait que les locuteurs appartenant à cette troisième génération ont cessé très tôt d'utiliser le français de façon exclusive avec les gens de leur âge. Enfin, pour les Franco-Américains de moins de 35 ans, les interactions en

**Tableau 5**  
**Types de mariages et langue parlée à la maison**  
**par les informateurs de Highgate-Franklin**

Groupe d'âge	Informateurs	Types de mariage				Langue parlée à la maison
		endo-game	exo-game	endolin-guistique	exolin-guistique*	
I 65 ans +	F73	√		√		français et anglais
	M73	√		√		français et anglais
	M70	√		√		français et anglais
	F68	√		√		français et anglais
II 55-64 ans	F64	√		√		français et anglais
	M63	√		√		français et anglais
	F62	√		√		français et anglais
	M55	√		√		anglais
III 45-54 ans	F52		√		√	anglais
	F51	√		√		français et anglais
	M51	√		√		français
	M45	√			√	anglais
IV 35-44 ans	F44	√		√		anglais
	M43		√		√	anglais
	F42	√		√		anglais
	M40	√			√	anglais
V 25-34 ans	M34	√		√		français et anglais
	F32		√		√	anglais
	M29	√			√	anglais
VI 15-24 ans	M24	—		—	—	—
	M24	√			√	anglais
	F21		√		√	anglais
	F18	—	—	—	—	---

\* Un mariage est dit «exolingustique» lorsque le conjoint de l'informateur ne peut pas parler français.

français prennent place surtout avec des interlocuteurs unilingues franco-phones, c'est-à-dire avec des personnes dont l'identité ethnolingustique est étroitement associée au français: les grands-parents et les voisins québécois. Pour ces jeunes, la proximité du Québec joue un rôle dans le maintien du français.

En raison de cette proximité du Québec, l'apport d'immigrants québécois n'a jamais complètement cessé au nord du Vermont, ce qui explique la présence à Highgate-Franklin de jeunes bilingues âgés de moins de 25 ans, lesquels sont des Franco-Américains de la deuxième génération. Il faut cependant se garder de voir en leur présence un espoir de regain de l'usage du français dans la communauté. En effet, ils ne sont pas suffisamment nombreux pour modifier le paysage linguistique de la communauté de façon significative.

**Le transfert linguistique à Cohoes (NY)**

La population franco-américaine bilingue de Cohoes est une population vieillissante. Au moment d'entreprendre l'enquête de terrain, les informateurs vers lesquels Fox a été dirigée par la communauté avaient tous plus de 55 ans. Par conséquent, le corpus de Cohoes ne contient aucun locuteur correspondant aux groupes d'âge III à VI de Highgate-Franklin. Il s'agit d'un premier indice qu'il existe d'importants contrastes entre ces deux groupes quant à la place qu'occupe le français dans la communauté.

**Tableau 6**  
**Antécédents familiaux des informateurs de Cohoes**

Informateurs	Lieu de naissance	Nombre de générations aux États-Unis		Langue parlée au foyer
		côté maternel	côté paternel	
M56	Waterford	•••*	•••*	français
M61	Cohoes	••	••	français et anglais
M61	Detroit	••**	••**	anglais
M63	Cohoes	••••	Irlandais	anglais
F67	Cohoes	••	•••	français
M67	Cohoes	••••		anglais
M69	Québec	••	••	français
F69	Cohoes	•••	Irlandais	français et anglais
F69	Cohoes	•••**	•••**	anglais
F70	Cohoes	•••**	••	français
F70	Québec	••	••	français
M71	Cohoes	••	•••*	français
F71	Québec	••*	••*	français
F7?	Cohoes	•••	•••	français
F75	Cohoes	•••	•••*	français et anglais

\* Le père ou la mère est arrivé à Cohoes durant l'enfance.

\*\* Avant cette génération, l'informateur ignore les antécédents de l'ancêtre en question. Il est donc possible que l'informateur appartienne à une génération plus avancée qu'il n'apparaît sur ce tableau.

Comme le tableau 6 l'indique, la majorité des informateurs de Cohoes sont des Américains de la troisième génération, que ce soit du côté paternel ou maternel. On remarque également que trois des informateurs ne sont pas nés aux États-Unis. L'histoire personnelle de ces individus reflète la complexité de l'implantation de la communauté franco-américaine à Cohoes — particulièrement si on compare avec Highgate-Franklin — et illustre bien comment le va-et-vient de certaines familles entre Cohoes et le Québec complique la

description de cette communauté. Prenons par exemple le cas de l'informatrice F71. Ses parents sont venus à Cohoes lorsqu'ils étaient très jeunes et ont reçu une éducation bilingue dans les écoles paroissiales de la ville. Ils se sont mariés, ont eu trois enfants puis ont décidé de repartir pour le Canada. Vingt ans plus tard, ils sont revenus à Cohoes pour s'y installer de façon permanente. Cette famille comprend donc des enfants nés à Cohoes et d'autres nés au Québec.

Un autre contraste pertinent entre les deux communautés est que l'on trouve dans le corpus de Cohoes trois informateurs dont un des parents n'était pas d'ethnie franco-américaine et ne parlait pas français. Rappelons qu'à Highgate-Franklin, peu importe le groupe d'âge, tous les informateurs sont issus de familles endogames et endolinguistiques. Les mariages exogamiques se sont donc manifestés plus tôt à Cohoes qu'à Highgate-Franklin. Cependant, un mariage exolinguistique n'entraînait pas nécessairement d'interruption dans l'usage du français à la maison. Dans certains cas, les enfants parlaient français avec un des parents et anglais avec l'autre. Dans le cas des 12 informateurs issus d'un mariage endogame et endolinguistique, le lien entre la capacité de parler français et l'utilisation de cette langue à la maison n'allait pas de soi. Alors que neuf informateurs ont employé cette langue avec les parents durant leur enfance, les autres ont parlé soit le français et l'anglais, soit l'anglais exclusivement. En bref, on rencontre à Cohoes une dynamique familiale beaucoup plus diversifiée qu'à Highgate-Franklin quant à l'usage linguistique au foyer.

Peu importe le type de mariage, les foyers où l'on parlait français uniquement ou en conjonction avec l'anglais se distinguent des foyers où l'anglais était la seule langue employée à la maison. Dans le premier cas, à en croire les informateurs, la présence du français aurait été renforcée par la présence d'une grand-mère ou d'un grand-père à la maison ou par celle de la parenté dans le voisinage immédiat. Dans le deuxième cas, les informateurs attribuent l'usage exclusif de l'anglais à la maison au fait qu'ils vivaient dans un quartier situé à l'écart de la communauté franco-américaine et à proximité d'autres groupes ethniques tels que les Irlandais, les Polonais et les Italiens. L'affaiblissement des réseaux familiaux à Cohoes s'oppose à la situation observée à Highgate-Franklin où les liens de parenté entre les Franco-Américains demeurent toujours très serrés, ce qui tient en partie au fait que la majorité d'entre eux vivent dans des fermes familiales (à une exception près). En outre, contrairement à nos informateurs de Cohoes, tous ceux de Highgate-Franklin sont apparentés.

Le contraste entre les communautés de Cohoes et de Highgate-Franklin au niveau familial s'étend aux institutions scolaires. Comme nous l'avons mentionné, il y avait à Cohoes quatre écoles primaires paroissiales qui offraient un enseignement bilingue, ce qui n'était pas le cas à Highgate-Franklin. À la différence de ceux du Vermont, tous les informateurs de Cohoes ont été scolarisés en français jusqu'à la huitième année. Alors qu'à Highgate-Franklin

l'école a joué un rôle important dans le processus d'assimilation à l'anglais, à Cohoes, cette institution a ralenti l'assimilation pendant un certain temps. C'est ainsi que les parents des informateurs dont l'anglais était la langue d'usage au foyer ont compté sur l'école pour enseigner le français à leurs enfants.

Le tableau 7 rapporte certaines caractéristiques des informateurs de Cohoes à l'âge adulte, lesquelles illustrent l'affaiblissement progressif du rôle du français dans la communauté. Par exemple, parmi les douze informateurs qui se sont mariés, seulement six ont épousé une personne de souche franco-canadienne. Cette augmentation du nombre des mariages exogames représente un gain de 30 % par rapport à la génération précédente. Plus révélateur encore est le fait que seulement trois des mariages rapportés dans le tableau 7 sont endolingustiques. De plus, le lien entre la capacité de parler français et l'emploi de cette langue à la maison — déjà faible à l'époque des parents — se voit complètement brisé dans le cas de cette génération. En effet, même si les informateurs démontrent de fortes capacités en français et même s'il y a trois cas où le conjoint peut parler la langue, tous déclarent avoir toujours parlé anglais avec ce conjoint.

**Tableau 7**  
**Types de mariage et langue parlée à la maison**  
**par les informateurs de Cohoes**

Informateurs	Type de mariage				Langue parlée à la maison
	endogame	exogame	endolin- guistique	exolin- guistique	
M56	—	—	—	—	anglais
M61	√		√		anglais
M61	√			√	anglais
M63	√		√		anglais
F67		√		√	anglais
M67		√		√	anglais
M69		√		√	anglais
F69		√		√	anglais
F69	√		√		anglais
F70	√			√	anglais
F70		√		√	anglais
M71	—	—	—	—	anglais
F71	√			√	anglais
F7?	—	—	—	—	anglais
F75		√		√	anglais



L'examen de l'emploi du français par les informateurs avec leurs enfants indique qu'il y a eu affaiblissement progressif du rôle de la famille dans le maintien de la langue minoritaire à Cohoes. Bien que certains informateurs aient utilisé le français avec leurs enfants lorsque ces derniers étaient petits, cette langue n'était pas employée exclusivement ou systématiquement. En effet, les informateurs ont départi à l'école paroissiale la tâche de transmettre le français. La plupart ont envoyé leurs enfants dans les écoles bilingues et, pour ces enfants, le français ne s'apprenait et ne s'employait qu'à l'école. Aux dires de leurs parents, les capacités en français de ces enfants sont limitées et l'insécurité linguistique vis-à-vis du français est grande.

À la lumière de ce qui précède, on peut affirmer que les informateurs du corpus de Cohoes représentent la dernière génération de Franco-Américains pour qui le français a déjà été une langue parlée quotidiennement. Malgré l'appui considérable des institutions de langue française, la communauté n'a pas été en mesure de freiner le transfert à l'anglais. Désormais, il n'y a aucun domaine fonctionnel qui soit associé au français. Mis à part les visites de la parenté québécoise ou les voyages au Québec et en France, les occasions de parler français sont très rares. Plusieurs informateurs déclarent ne plus se servir de leur français parce qu'ils n'ont plus personne dans la communauté avec qui ils peuvent le parler.

### *L'emprunt lexical*

Dans les situations de transfert linguistique décrites ici, on s'attend à trouver dans la production verbale des locuteurs des indices de l'influence de la langue majoritaire sur la langue minoritaire. Parmi les traits linguistiques révélateurs de l'ampleur et de la nature de cette influence, les emprunts lexicaux occupent une place privilégiée, car, à la différence des traits phonologiques ou morphologiques par exemple, il y a relativement peu d'ambiguïté quant à leur origine<sup>8</sup>.

Dans le cas du français nord-américain, où la question de l'«anglicisation» a fait couler beaucoup d'encre, les études démontrent que le taux des emprunts à l'anglais dans une communauté donnée augmente avec l'intensité du contact entre le français et l'anglais. Ainsi, les travaux de Poplack, Sankoff et Miller (1988) à Ottawa-Hull indiquent que le taux d'anglicismes varie selon les quartiers étudiés. Les taux les moins élevés ont été rencontrés dans les quartiers de Hull, où les emprunts représentent de 0,51 % à 0,72 % de la production verbale des locuteurs. Dans les quartiers d'Ottawa, où le contact avec l'anglais est plus important qu'à Hull, les taux s'échelonnent de 0,85 % à 1,20 %. Le dépouillement de nos corpus a révélé des taux d'emprunts de 0,5 % à Highgate-Franklin et de 0,8 % à Cohoes. Ces résultats confirment que l'influence lexicale de la langue majoritaire sur la langue minoritaire se fait davantage sentir là où le transfert linguistique à l'anglais est le plus avancé.

Afin de saisir le rôle que joue la langue minoritaire dans une communauté linguistique donnée, il est nécessaire d'aller au-delà du simple taux d'emprunts et d'examiner la distribution de ces emprunts dans la production verbale des locuteurs. Pour ce faire, nous avons catégorisé les emprunts des corpus de Highgate-Franklin et de Cohoes selon le nombre de locuteurs qui les emploient. Un emprunt est dit « idiosyncrasique » lorsqu'il n'est employé que par une seule personne. À l'opposé, un emprunt est dit « partagé » lorsqu'il est utilisé par au moins deux locuteurs. Dans le cas d'une communauté linguistique où la langue minoritaire est utilisée de façon quotidienne, les membres de cette communauté partagent un lexique commun, lequel se renouvelle continuellement et inclut un certain nombre d'emprunts à la langue majoritaire. On peut donc s'attendre à retrouver dans ce type de communauté une majorité d'emprunts du type « partagé ». C'est le cas d'Ottawa-Hull où le locuteur typique est décrit par Poplack et ses collègues comme un individu qui emploie les emprunts fréquemment, favorisant ceux qui sont également employés par plusieurs autres personnes dans la communauté (Poplack *et al.*, 1988).

Les résultats des analyses que nous avons effectuées à Highgate-Franklin et à Cohoes sont présentés au tableau 8. Ils démontrent qu'en plus de l'écart en ce qui concerne le taux relatif d'emprunts, il y a des différences significatives entre les communautés quant à la diffusion des emprunts chez les locuteurs. Par exemple, à Highgate-Franklin, la majorité des emprunts sont partagés, alors que ce type d'emprunts ne représente que 41 % chez les locuteurs de Cohoes. De même, le pourcentage des emprunts idiosyncrasiques que l'on trouve à Cohoes est de 59 % comparativement à 46 % à Highgate-Franklin, une différence de 13 %.

**Tableau 8**  
**Répartition des emprunts idiosyncrasiques et partagés**

Corpus	Emprunts idiosyncrasiques	Emprunts partagés
Cohoes (N.Y.)	59 %	41 %
Highgate-Franklin (Vt)	46 %	54 %

On observe donc qu'il y a toujours une certaine vigueur de la langue minoritaire à Highgate-Franklin — les emprunts étant intégrés au lexique commun — comparativement à Cohoes, où les emprunts sont utilisés par les locuteurs surtout de manière idiosyncrasique, vraisemblablement pour remplir des lacunes momentanées ou permanentes dans leur lexique français, lesquelles seraient la conséquence de la restriction dans l'usage du français chez les membres de la communauté.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté de démontrer qu'en dépit de sa longue tradition, la recherche sur le français franco-américain est lacunaire en ce qui concerne le nombre de communautés étudiées et leur représentativité. Après avoir examiné la composition des communautés franco-américaines à partir de ce que l'on sait de l'origine géographique de leurs habitants et de l'usage actuel du français, nous avons laissé entendre que l'espace franco-américain était divisé par deux axes majeurs et nous avons posé comme hypothèse que ces divisions devraient se refléter dans les pratiques linguistiques des francophones. Nous avons ensuite appliqué le modèle de variation intercommunautaire à la comparaison de deux communautés franco-américaines.

Nos recherches sur Cohoes et Highgate-Franklin sont les premières études sur le français franco-américain qui soient directement comparables. Comme ces populations proviennent de la même région du Québec, elles ne nous permettent pas d'étudier les manifestations linguistiques de la division est-ouest en tant que reflet de l'hétérogénéité dialectale franco-canadienne. Par contre, nos recherches montrent que ces communautés se distinguent clairement l'une de l'autre en ce qui a trait au transfert linguistique à l'anglais. Sur le plan linguistique, ce contraste se traduit dans le pourcentage du vocabulaire attribuable à l'influence directe de l'anglais et par la diffusion des emprunts chez les locuteurs. À Highgate-Franklin, l'analyse de l'emprunt lexical a révélé que les Franco-Américains bilingues y forment une communauté linguistique manifestant une certaine cohésion. À Cohoes, cependant, la même analyse a démontré qu'il y a perte de cohésion de la communauté linguistique bilingue.

Afin d'atteindre un minimum de compréhension de l'hétérogénéité des communautés franco-américaines, il faudrait que des enquêtes comparables soient réalisées dans d'autres communautés : l'une située dans la région nord-est, l'autre dans la région sud-est de la Nouvelle-Angleterre, par exemple. Des études sociolinguistiques portant sur une diversité de communautés franco-américaines pourraient combler les lacunes qui existent actuellement dans la recherche sur cette variété et permettraient ainsi au français des Franco-Américains de contribuer à l'étude générale du français d'Amérique du Nord en situation minoritaire.

## BIBLIOGRAPHIE

---

Brault, Gérard-J. (dir.), *Essais de philologie franco-américaine*, Worcester (Massachusetts), Collège de l'Assomption, 1958.

Brault, Gérard-J. et al., *Cours de langue française destiné aux jeunes Franco-Américains* (« Bowdoin Materials »), Manchester (New Hamp-

shire), Association des professeurs franco-américains, 1965.

Dorian, Nancy (dir.), *Investigating Obsolescence. Studies in Lan-*

guage *Contact and Death*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

Dumas, Denis, *Nos façons de parler. Les prononciations en français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1987.

Fasold, Ralph, *The Sociolinguistics of Society*, Londres, Basil Blackwell, 1984.

Fischer, Robert A., «A Generative Phonological Description of Selected Idiolects of Canadian French in Lewiston, Maine», thèse de doctorat, Pennsylvania State University, 1976.

\_\_\_\_\_, «La langue franco-américaine», *Vie française*, numéro spécial, 1980, p. 37-60.

Fox, Cynthia A., «Une communauté franco-américaine dans l'État de New York: une étude préliminaire sur le français à Cohoes», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, 1993, p. 181-192.

Fox, Cynthia A. et Louise Charbonneau, «Le français en contact avec l'anglais: analyse des anglicismes dans le français parlé à Cohoes», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, n° 12, 1995, p. 35-63.

Giguère, Madeleine, «New England's Francophone Population Based Upon the 1990 Census», dans Claire Quintal (dir.), *Steeple and Smokestacks. A Collection of Essays on the Franco-American Experience*, Worcester (Massachusetts), Institut français, Assumption College, 1996, p. 567-594.

Kapuscinski, Gisèle, «Ressemblances et divergences phonétiques entre le patois des Mauges et les parlers d'Amérique du Nord», dans Georges Cesbron (dir.), *L'Ouest français et la francophonie nord-américaine*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1996.

Kelley, Henry Edward, «Phonological Variables in a New England French Speech Community», thèse de doctorat, Cornell University, 1980.

Lavoie, Yolande, *L'Émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Conseil de la langue française, 1981.

Locke, William, *The Pronunciation of the French Spoken at Brunswick, Maine*, Publication of the American Dialect Society 13, Greensboro (Caroline du Nord), American Dialect Society, 1949.

McMahon, April M.S., *Understanding Language Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

Mailhot-Bernard, Irène, «Some Social Factors Affecting the French Spoken in Lewiston, Maine», thèse de doctorat, Pennsylvania State University, 1982.

Martel, Richard et Pierre Martin, «Le système phonologique du français de Lewiston, Maine», *Travaux de linguistique québécoise* 2, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

Morgan, Raleigh, *The Regional French of County Beauce, Quebec*, The Hague, Mouton, 1975.

Mougeon, Raymond et Édouard Beniak, *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction. The Case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (dir.), *Les Origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994.

Poirier, Claude, «Les causes de la variation géolinguistique du français», dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 69-95.

Poplack, S., «Statut de langue et accommodation langagière le

long d'une frontière linguistique», dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Le Français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 127-151.

Poplack, Shana, David Sankoff et Christopher Miller, «The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation», *Linguistics*, n° 26, 1988, p. 47-104.

Poulin, N., *Oral and Nasal Vowel Diphthongization of a New England French Dialect*, Paris, Didier, 1973.

Pousland, Edward, *Étude sémantique de l'anglicisme dans le parler franco-américain de Salem (Nouvelle-Angleterre)*, Liège, G. Thone, 1933.

Roby, Yves, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1930*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1990.

Romaine, Suzanne, *Bilingualism*, Oxford, Basil Blackwell, 1989.

Sheldon, E.S., «Some Specimens of a Canadian French Dialect Spoken in Maine», *Publications of the Modern Language Association (PMLA)*, n° 3, 1987, p. 210-218.

Schweda, Nancy Lee, «Goal Oriented Interaction in the French-Speaking St-John River Valley of Northern Maine: A Sociolinguistic and Ethnomethodological Study of the Use of Verbal Strategies by Professional Members Living in a Bilingual Society With a French-English Speech Continuum», thèse de doctorat, Georgetown University, 1979.

Thomason, Sarah Grey et Terrence Kaufman, *Language Contact, Creolization and Genetic Linguistics*, Berkeley, University of California Press, 1988.

Veltman, Calvin, *L'Avenir du français aux États-Unis*, Québec, Éditeur Officiel, 1987.

## NOTES

1. C'est avec plaisir que nous venons de prendre connaissance

d'un premier article où l'on traite du français parlé à Lowell (Mas-

sachusetts). Il s'agit d'une étude comparative (Kapuscinski, 1996)

de cette variété avec le français des Mauges (France).

2. Malgré la présence de communautés franco-américaines dans cet État, New York n'est pas inclus dans les statistiques, lesquelles ne tiennent souvent compte que de la Nouvelle-Angleterre.

3. Au Vermont, les communautés linguistiques franco-américaines se retrouvent le plus souvent en milieu rural où la population est très peu nombreuse. En fait, les données pour le Vermont se rapportent uniquement à la ville de Burlington et ne tiennent pas compte des communautés où un pourcentage élevé de personnes parlent français à la maison, mais dont le nombre total est inférieur à 1 000. Dans le cas du Rhode Island, il y a cinq localités où plus de 1 000 personnes parlent fran-

çais à la maison, dont Woonsocket. Si l'on ne tient pas compte de cette ville où 21 % des gens utilisent le français à la maison, le pourcentage pour le Rhode Island est de 5 %, ce qui est comparable aux autres États du sud de la Nouvelle-Angleterre.

4. Traditionnellement, l'État de New York n'est pas inclus dans la description de la Franco-Américanie. Pourtant, on y retrouve des communautés franco-américaines qui sont en plusieurs points semblables à celles de la Nouvelle-Angleterre. Par exemple, Cohoes s'apparente aux villes industrielles du sud de la Nouvelle-Angleterre.

5. Le corpus comprend six groupes d'âge: I (65 ans et plus); II (55-64 ans); III (45-54 ans); IV (35-44 ans); V (25-34 ans); VI (18-24 ans).

6. Il s'agit, bien sûr, d'une généralisation, des cas exceptionnels pouvant se présenter.

7. Dans les villages de Highgate et de Franklin, il n'existait pas d'écoles primaires confessionnelles bilingues comme dans d'autres communautés franco-américaines. Pour recevoir une éducation en français, les élèves devaient se rendre soit au Québec, soit au village de Swanton.

8. Nous adoptons la définition de l'emprunt lexical proposée par Poplack (1989, p. 142) selon laquelle «l'emprunt lexical implique une incorporation de mots individuels d'une  $L_2$  en  $L_1$  (ou langue réceptrice), ces incorporations subissant d'ordinaire des adaptations les rendant conformes aux patrons phonologique, morphologique et syntaxique de la langue réceptrice».